

«Renouvellement des concessions hydroélectriques « Il est urgent de faire appliquer la redevance »»

03/11/2015

Alors que le renouvellement des concessions hydroélectriques est prévu, par la loi de finances de 2006 et par la loi sur la transition énergétique, de nombreuses Collectivités territoriales restent dans l'attente d'une décision de prorogation ou de renouvellement. Les concessions hydroélectriques représentent pour les Collectivités locales une source importante de revenus.

Pour Jean-Jacques Lasserre, l'attente « interminable » de prorogation ou de renouvellement entraîne des pertes de revenus considérables qui créent des situations intenable. Or ces ressources permettent le développement local, telle que la création d'emplois.

« Au nom de toutes les communes rurales de nombreux départements, j'appelle à une décision rapide », demande le Sénateur.